


Preference



Valence & Castille-la-Manche sur les traces de Don Quichotte



Du 14 au 19 octobre 2024

Voyage organisé dans le cadre des activités des Amis des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique

Futuriste avec la cité des Arts et des Sciences de Calatrava, Valence n'oublie pas son passé. Importante cité romaine, capitale éphémère du Cid, musulmane puis chrétienne, la ville connaît l'âge d'or au XVe s. avec de belles demeures seigneuriales, la cathédrale, la halle au blé, la bourse des marchands... Le collège du Patriarche et le musée des Beaux-Arts réunissent de somptueuses collections avec Bouts, le Greco, Velázquez, Goya...

Un circuit en Castille-La Manche nous permettra de découvrir Cuenca dans un site grandiose, avec ses maisons suspendues et ses musées dédiés à l'Art abstrait espagnol, le château-monastère d'Uclés, les onze moulins à vent de Consuegra, la Casa de Dulcinea de El Toboso, le magnifique château du XVe de Belmonte et le village fortifié d'Alárcon.

Become a Friend



Madame, Monsieur,
Chers Amis voyageurs,

Lors d'un voyage précédent ou lors d'un contact avec notre agence, vous avez mentionné **La Castille-la-Manche** comme étant un voyage qui pourrait vous intéresser.

Nous vous proposons donc en priorité ce prochain voyage :

« **Valence & la Castille-la-Manche sur les traces de Don Quichotte** »

Avec les Amis des Musées

Du 14 au 19 octobre 2024

Les + de ce voyage :

- Un circuit inédit, hors des sentiers battus
- Des vols internationaux directs avec la compagnie régulière SN Brussels Airlines
- Un magnifique hôtel 4* à Valence
- L'hébergement dans les Paradors les plus emblématiques de la Castille-la-Manche
- La visite de Cuenca & ses fameuses maisons suspendues, inscrite à l'UNESCO
- La découverte des célèbres moulins à vent rendus immortels par Cervantès dans Don Quichotte
- Le circuit en demi-pension
- Le guidage en français durant tout le séjour
- L'accompagnement depuis Bruxelles

- Un prix presto jusqu'au 1^{er} mars ! (-125 €)

Vous trouverez ci-joint le programme complet ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner complété et signé, si ce voyage vous intéresse. **Attention, le nombre de places est limité.**

Entre-temps, nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.

L'équipe de Preference

PROGRAMME :

BRUXELLES → VALENCE

LUNDI 14 OCTOBRE

Départ le matin de Zaventem vers Valence.

Arrivée à Valence en début d'après-midi.

Accueil par votre guide francophone et transfert à **la Cité des Sciences**.

Le complexe de la Cité des Arts et des Sciences relie la ville à sa façade maritime. La salle de cinéma panoramique l'Hemisféric, le jardin de l'Umbracle et la salle de concert du Palais des arts Reina Sofia sont de merveilleux exemples de l'art lumineux et spectaculaire de l'architecte valencien Santiago Calatrava.

Visite du musée des Sciences Prince Philippe.

L'immense vaisseau de verre et de béton propose sur trois niveaux, une exposition interactive dont une passionnante section consacrée au génome humain.

Installation à **l'hôtel Vincci 4***. Dîner et nuit.

Cet élégant hôtel de luxe est idéalement situé dans la vieille ville, à 5 minutes à pied de la cathédrale. Situé dans l'un des édifices les plus emblématiques de la ville, il a conservé sa façade d'origine et a introduit dans ses intérieurs un style avant-gardiste unique à Valence. Il propose des chambres design tout confort, un bar et un restaurant.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite de la **cathédrale** dominée par la belle tour du Miguelete, sur la **place de l'Almoina**.



L'architecture de la cathédrale raconte l'histoire de Valence depuis sa reconquête par Jacques Ier en 1238, avec la porte romane de Palau, la nef et la chapelle Del Santo Cáliz gothique, le portail de los Hierros baroque. La capilla de San Francisco de Borja renferme deux œuvres de Goya illustrant la vie de saint François Borgia.

La place de l'Almoina conserve des vestiges de la cité romaine, avec un nymphée, une fontaine monumentale, les traces de bains publics et d'un forum de l'époque impériale.

Découverte de **l'Almudín**, l'ancienne grange à blé du XVe s. sur la charmante **place San Luis Bertrán**.

Grandiose, la haute salle présente le plan d'une basilique. La partie supérieure des murs est ornée de fresques du XVIe s. qui illustrent notamment des scènes relatives à la culture et au commerce.

La **Calle Caballeros** aligne de belles demeures seigneuriales dont certaines remontent au XIVe s. Elle mène à la jolie **Plaza Manises** avec ses palais del Marqués de Scala et de Bayla construits au XVIe s.

Visite de **La Lonja de la Seda**, véritable palais élevé à la gloire du commerce à la fin du XVe s.

Inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, ce bel édifice gothique doit son nom au fait que c'est dans la Bourse du commerce que se fixait le prix de la soie. Il servait aussi de Tribunal de commerce maritime et même de geôle pour les marchands faillis. Le Salón de las Columnas présente 24 colonnes dont les nervures des fûts torsadés s'épanouissent dans un réseau d'arcs à plus de 17 m. de haut.



Déjeuner libre dans le dynamique **Mercado Central**.

Ce magnifique écrin de verre et d'acier de 1928, décoré d'azulejos, coiffé d'une haute girouette, accueille le plus grand marché européen de produits frais mais aussi des petits restaurants sympathiques.

Visite du **musée des Beaux-Arts San Pio V**.

La collection médiévale présente plusieurs chefs d'œuvre de la peinture gothique : Le retable de saint Martin et l'Annonciation du Valencien Gonçal Peris Sarrià, le retable de la Santa Cruz de Miquel Alcanyiz et une magistrale Annonciation sur fond or de Jacomart. La Renaissance est annoncée par des œuvres de Juan de Juanes et le Siècle d'Or par un cycle exécuté pour la chartreuse de Portaceli par Francisco Ribalata. L'Europe du Nord est représentée par un surprenant triptyque de la Passion de Jérôme Bosch. Le XVIIe s. est illustré par des chefs d'œuvre de van Dyck, Murillo, le Greco, Ribéra, Vélasquez et Goya avec la célèbre Dona Joaquina Candado dont le petit chien débordant de vie contraste avec l'immobilité du modèle. Le Fin de siècle est évoqué par les lumineux portraits du Valencien Cecilio Pla, le monde de l'enfance d'Ignacio Carmalench et les belles « espagnolades » de Joaquín Sorolla.

Retour à l'hôtel.

Dîner et logement.

Petit déjeuner à l'hôtel. Rencontre avec le guide Javier Diaz.

Transfert à **Alarcón** pour visiter la petite ville fortifiée.

Parfaitement préservé, le village fortifié d'Alarcón remonte au VIII^e s. Alphonse VIII réussit à le reprendre aux Maures en 1184. Son château triangulaire, perché au-dessus de la rivière, a conservé son aspect médiéval. La jolie Iglesia de Santa Maria gothique présente une belle façade Renaissance.



Nous gagnerons ensuite **Cuenca**.

Modeste cité romaine, "Al Kunka" fut fortifiée sous l'occupation arabe au XI^e s. et reconquise sous le règne d'Alphonse VIII. Elle devint prospère au XIII^e s. grâce à l'élevage et l'industrie lainière. La vieille ville apparaît dans un site exceptionnel, un promontoire rocheux au confluent de deux gorges profondes. Des ruelles pentues desservent d'étonnantes maisons suspendues en bois de pin, maçonnerie et revêtement de plâtre. Construites au XIV^e s. en encorbellement sur le rebord de la gorge, ces Casas Colgadas servaient de résidences d'été à la famille royale.

Découverte de la vieille ville.

Déjeuner libre.

Visite du **Musée d'Arte Abstracto** installé dans des Casas Colgadas du XV^e s.

La collection réunie par le peintre Fernando Zóbel comprend essentiellement des œuvres de la génération des années 1950 (Rivera, Saura, Tàpies...) auxquelles s'ajoutent des sculptures (Chillida, Serrano...) et des œuvres plus récentes acquises par la fondation Juan March qui assure désormais la gestion du musée.

Visite de **la cathédrale de Nuestra Señora de Gracia** qui s'élève sur **la Plaza Mayor**.

La façade reconstruite au XX^e s., cache l'édifice gothique le plus ancien d'Espagne. Initiée en 1183 par la reine Leonor Plantagenêt, la construction s'inspire du style franco-normand. Elle s'enrichira d'éléments décoratifs Renaissance telles les superbes grilles des chapelles du déambulatoire ou les portes en noyer de la salle capitulaire.

Visite du **musée diocésain dans le palais épiscopal voisin**.

On y découvre un étonnant dyptique byzantin du XIV^e s. rehaussé de perles et de pierres précieuses, un retable de Jean de Bourgogne du XVI^e s., deux œuvres du Greco et des tapisseries flamandes.



Installation, dîner et nuit au **Parador de Cuenca**, lieu emblématique de la ville, là où histoire et modernité se côtoient.

L'élégant Parador de Cuenca 4* a investi un couvent du XVI^e siècle luxueusement restauré qui offre une vue à couper le souffle sur les célèbres « maisons suspendues ». Les fresques et les plâtres sculptés ont été préservés et un jardin paisible orne le cloître d'origine.



CUENCA – UCLÈS – BELMONTE – CUENCA

JEUDI 17 OCTOBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert au **monastère d'Uclés** (70 km) . Visite de l'imposant château-monastère qui domine le petit village d'Uclés.



Les remparts sont les seuls vestiges de l'ancienne forteresse de l'ordre militaire de Santiago du XII^e s. Le monastère date dans son aspect actuel des XVI^e-XVIII^e s., alliant l'élégance décorative du plateresque dans la sacristie, les rigueurs classiques de Francisco de Mora, disciple de Herrera, dans le patio et la structure de l'église et les fantaisies baroques du style churrigueresque dans le splendide portail d'entrée.

Continuation vers **Belmonte** (30 km), petite ville médiévale fortifiée sur la route de Don Quichotte.

Déjeuner libre.

Visite de l'imposant **château de Belmonte** qui surplombe la plaine de la Manche.

Le château fut bâti au XVe s. par Don Juan Pacheco, premier marquis de Villena et maître de l'ordre de Santiago. De style gothico-mudéjar, il adopte une double enceinte, un plan hexagonal et de robustes tours cylindriques. Il a conservé ses plafonds à caissons sculptés et ses stucs. Un beau portail gothique orne l'entrée.



Retour au Parador de Cuenca.

Dîner et logement.

CUENCA – EL TOBOSO – CAMPO DE CRIPTANA – ALMAGRO VENDREDI 18 OCTOBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers le village d'**El Toboso** (34 km) dans la plaine de la Manche où Cervantes fit naître Dulcinée, la "dame des pensées" de Don quichotte.

La Casa de Dulcinea, la ferme "manchega" de Dona Ana Martínez Zarco qui aurait servi de modèle au personnage, a retrouvé son aspect du XVIe s. avec les cuisines, la cave autour de la cour et l'inévitable moulin.

Découverte du bourg de **Campo de Criptana** où une dizaine de moulins se profilent dans le ciel sur l'arête de la sierra de los Molinos.

Continuation jusqu'à la belle ville d'**Almagro** au milieu des horizons plats de la Manche.

L'ancien siège de l'ordre des chevaliers de Calatrava a conservé un riche patrimoine architectural des XVIe et XVIIe s., à l'époque où les grands banquiers de Charles Quint exploitèrent les mines de mercure d'Almadén et s'établirent dans la cité. Ses rues sont ponctuées de façades blasonnées et de portails baroques.

Déjeuner libre.

Visite de la vieille ville avec son **Palacio de los Fúcares**, édifice élevé au XVIe s. par les banquiers Fugger, originaires des Flandres, pour entreposer le mercure mais aussi le grain, **l'église de la madre de Dios**, d'un gothique tardif, les palais de la **Plaza de Santo Domingo** et le **Corral de Comedias** sur la **Plaza Mayor**.

Ce théâtre du XVIe s. présente avec ses portiques en bois, ses lampes à huile, son vieux puits et son mur de scène, une émouvante simplicité. Il accueillait dans ses galeries de bois teintées de rouge les spectateurs masculins, tandis qu'en face, la galerie "cazuela" (le poulailler) était réservée aux femmes.



Transfert, installation, dîner et nuit au **Parador de Manzanares**.

Le Parador de Manzanares bénéficie d'un emplacement privilégié dans la province de Ciudad Real, entre le parc naturel de Cabañeros, les Lagunas de Ruidera et les Tablas de Daimiel. Il s'agit d'une maison castillane dont l'architecture et la personnalité ont été préservées, avec de gracieux balcons, de vastes jardins, de grands salons et des chambres confortables.



MANZANARES – MADRID → BRUXELLES

SAMEDI 19 OCTOBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert vers l'aéroport de Madrid. Arrivée à l'aéroport et formalités d'enregistrement au comptoir SN Brussels Airlines.

Envol pour Bruxelles en milieu de journée. Arrivée à Bruxelles en milieu d'après-midi.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS.

PRIX MEMBRE DES AMIS :

AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 1^{ER} MARS : 2.375 €

APRES LE 1^{ER} MARS, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.500 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **585 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS TOUTE RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

CE PRIX COMPREND:

- ✍ Les vols internationaux avec la compagnie régulière SN Brussels Airlines en classe économique.
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour ± 55,82 €)
- ✍ Les services d'un guide local francophone
- ✍ Les transferts et les transports en autocars
- ✍ Le logement en chambre double et en demi-pension dans les hôtels mentionnés (ou similaires)
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme
- ✍ Les entrées aux sites et musées
- ✍ La taxe de séjour
- ✍ L'accompagnement des Amis des Musées
- ✍ La TVA

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les déjeuners
- ✍ Les boissons lors des repas
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Les assurances auprès de « Assurinco »
- ✍ Les frais d'éventuels tests PCR ou antigéniques exigés par les autorités locales avant, pendant et après le séjour

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date du 2/02/2024

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEURS CARTE D'IDENTITE. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

ATTENTION, LES VISITES DES CENTRES HISTORIQUES ET DES SITES SE FONT A PIED ET DEMANDENT DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.

Becôme a Friend

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion

Remplissez le formulaire ci-dessous (en lettre capitale) et choisissez votre catégorie.

Nom :	Prénom :
Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Enfant 1 :	Date de naissance :
Enfant 2 :	Date de naissance :
Adresse :	N°: Boite :
Code postal :	Ville : Pays :
Tél / GSM :	Adresse e-mail :

Je souhaite devenir membre Je souhaite renouveler ma carte de membre

Cotisation annuelle

Si ordre permanent

<input type="checkbox"/> Adhérent	<i>Jeune</i>	€ 20	€ 18
<input type="checkbox"/>	<i>Individuel</i>	€ 50	€ 45
<input type="checkbox"/>	<i>Couple (2 cartes de membre)</i>	€ 75	€ 70
<input type="checkbox"/> Famille	<i>2 parents ou grands-parents et 2 enfants < 18 ans</i>	€ 85	€ 80
<input type="checkbox"/> Effectif	<i>Individuel</i>	€ 100	€ 90
	<i>Couple (2 cartes de membre)</i>	€ 150	€ 140
<input type="checkbox"/> Duo	<i>Titulaire + Invité à chaque visite</i>	€ 200	€ 190
<input type="checkbox"/> Protecteur (*)	<i>Individuel</i>	€ 100 + € 150	€ 90 + € 150
<input type="checkbox"/>	<i>Couple (2 cartes)</i>	€ 150 + € 150	€ 140 + € 150
* Le membre effectif qui, en plus de sa cotisation, fait un don minimum de 150 € sur le compte Fonds des Amis des Musées, BE81 6790 7542 9624/PCHQBEBB devient Membre Protecteur.			

Je transfère le montant de ma cotisation sur le compte BE32 3631 2340 9302 / BBRUBEBB de l'asbl Amis des Musées (merci de bien vouloir agraffer la preuve de paiement et de renvoyer le document à l'adresse suivante : Amis des MRBAB, rue du Musée 9 à 1000 Bruxelles).

Date et Signature :

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT

VALENCE & CASTILLE – LA – MANCHE, DU 14 AU 19 OCTOBRE 2024

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES
LUNDI AU VENDREDI : 9H – 17H (SUR RENDEZ-VOUS)
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL: LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**AU VU DE LA SITUATION ACTUELLE, NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT UNE COUVERTURE COVID*

INSCRIPTION (SUITE) :

VALENCE & CASTILLE – LA – MANCHE, DU 14 AU 19 OCTOBRE 2024

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 1^{ER} MARS : 2.375 €**

APRES LE 1^{ER} MARS, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.500 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **585 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

NUMERO DE CARTE DE MEMBRE :

*SI JE NE SUIS PAS MEMBRE DES AMIS DES MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, JE M'ENGAGE A Y ADHERER EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'ADHESION (EN ANNEXE) ET EN LE RENVOYANT A L'ADRESSE SUIVANTE :
RUE DU MUSEE 9 – 1000 BRUXELLES.*

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 19 FEVRIER 2024.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC : KREDBEBB
REFERENCE : CASTILLE AMIS - D.3743

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. A UTILISER MES DONNEES PERSONNELLES DU PRESENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A, LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®
www.gfg.be

01/07/2018

Lic Cat A 1652

